

Rapport d'activités 2016

L'année 2016 a été marquée par la fin des travaux engagés avec l'organisme de Formation CHAMP CROISES sur la méthodologie d'élaboration du projet d'accompagnement personnalisé. Il s'agissait de l'une des recommandations issue de l'évaluation externe : disposer au sein de l'institution d'une méthodologie commune d'élaboration du PAP.

De septembre 2014 à décembre 2015, chacun des professionnels a pu participer à la Formation-Action animée par Mme RAQUIN, de l'organisme de formation CHAMPS CROISES, et ainsi prendre part à l'élaboration de la méthodologie du PAP en partant de l'expérience des professionnelles. Ces travaux ont donné lieu à une restitution le 26 janvier 2016.

A partir de février 2016, un groupe de pilotage, composé de professionnels, s'est réuni pour finaliser et harmoniser les travaux qui avaient été menés. Ce groupe a travaillé avec le constant souci du respect du travail mené par les équipes.

Au-delà de la formalisation de la procédure d'élaboration du Projet d'Accompagnement Personnalisé, ces travaux ont permis à chacun de s'exprimer, de questionner des fonctionnements pour les améliorer, de mettre les pratiques en conformité avec les obligations réglementaires, et avec les préconisations de l'évaluation externe, comme en adéquation avec les attentes et les besoins des personnes.

L'organisation, le déroulement, la méthodologie et les écrits du projet d'accompagnement personnalisé sont communs à l'ensemble des professionnels, et s'imposent à tous les professionnels tant sur le fond que sur la forme.

Il est aujourd'hui de la responsabilité de chacun de s'approprier les éléments contenus dans ce dossier, et de les appliquer en faveur des personnes accompagnées, et celle de l'équipe de direction de vous accompagner dans cette appropriation.

C.BLANCO

Directrice MAS LA DEVINIÈRE

➤ **Action auprès des personnes accueillies**

↳ **Actions liées à l'accompagnement au quotidien et à la vie sociale**

Durant cette année 2016, nous avons poursuivi nos actions afin d'améliorer le quotidien des personnes accueillies au sein de la Maison d'Accueil Spécialisée La Devinière. Si les temps d'accompagnements aux soins d'hygiène, de nursing et de repas prennent beaucoup de temps (tant dans la vigilance apportée que dans une volonté de confort pour les personnes) nous nous efforçons qu'ils ne deviennent pas leur simple quotidien.

Dans cette dynamique, il s'agit d'être avec les personnes accueillies dans tous ces actes afin de les stimuler, d'en faire des personnes à part entière en échangeant avec elles, en prenant le temps d'observer leurs comportements. Mais il s'agit également de proposer des activités correspondant à leurs capacités afin de disposer d'une vie sociale riche.

Il s'agit d'un travail au quotidien afin de conjuguer la notion d'accompagnement individualisé et la notion de collectivité.

Nous n'allons pas ici procéder à un descriptif quantitatif des sorties, activités qui ont été proposées aux personnes accueillies au cours de l'année 2016 mais plutôt mettre l'accent sur des temps forts vécus durant cette période :

- **Activités « sportives »** : depuis 2012, les interventions des éducateurs sportifs auprès des personnes accueillies ne sont plus exclusivement liées aux prises en charge en piscine. Ils interviennent (avec le soutien des professionnels du quotidien) sur des projets dont certains restent dans le domaine du sport et d'autres qui s'orientent dans la découverte artistique et culturelle.
 - **La boccia** : depuis plusieurs années un groupe de boccia existent à la Devinière. Quatre résidents font partie d'une équipe. Le comité handisport organise un championnat départemental à hauteur d'une journée par mois. A la fin de l'année un classement est fait en fonction des matchs gagnés, perdus ou nuls. En 2016, l'équipe de la MAS la Devinière a fini 10^{ème} sur 12 équipes. L'éducateur sportif s'occupe de la coordination entre les professionnels du terrain et l'association handisport. Cette activité permet donc à personnes de sortir sur l'extérieur, de rencontrer d'autres personnes et de partager des moments de convivialité. Le repas du midi est

par exemple partagé par l'ensemble des participants. Cette activité profite ponctuellement à d'autres personnes accueillies qui viennent assister aux matchs de boccia.

- **Projet « sortir voir du sport »** : ce projet consiste à permettre aux personnes accueillies de voir, de découvrir ou de redécouvrir des sports populaires ou d'autres moins courants. Le projet se déroule en 2 temps : l'hiver nous allons voir des sports en « Indoor » (à l'intérieur) et aux beaux jours nous allons voir des rencontres sportives à l'extérieur. Cette année encore, certaines personnes sont allées voir du basket, du handball féminin, du tennis, du football. Ces sorties sont essentiellement le soir en fin de semaine. En 2016, ce projet « sortir voir du sport » a permis la mise en place d'un transfert de 5 jours pour aller voir 2 matchs de l'Euro de football à Lille. Ce transfert a permis de concrétiser la fin de la saison sportive et d'offrir une parenthèse extraordinaire à 3 personnes accueillies au sein de notre structure. Le départ de l'éducateur sportif au mois de septembre et de 2 autres professionnels AMP, engendrent une période de transition. L'arrivée prochaine d'un nouvel intervenant sportif devrait permettre de redonner du souffle à ce projet qui sera peut-être amené à évoluer avec la sensibilité des professionnels.
- **L'équithérapie** : cette activité s'inscrit dans le cadre d'un partenariat avec le centre équestre de Loury. Les séances ont lieu tous les mardis matin et concernent 4 personnes accueillies dans notre structure. Cette activité repose sur la médiation animale et permet également une ouverture sur l'extérieur.
- **Handidanse** : en cette fin d'année 2016, nous avons pris attache avec la responsable de l'association dans'handi afin de réfléchir à un partenariat futur. En effet, plusieurs personnes accueillies récemment à La Devinière participaient à cette activité sur le secteur enfants. Dans ce contexte, il semble intéressant d'envisager d'élargir notre réseau partenarial tout en permettant une certaine continuité dans le parcours de vie des personnes que nous accompagnons.

- **Le projet « correspondance »** : depuis maintenant 6 ans, 3 résidents d'ailes de vie différentes participent à ce Projet dont les objectifs sont les suivants : Créer des liens avec d'autres adultes, dans un autre établissement par le biais de courriers donnant lieu à un temps d'échange et d'écriture entre les résidents et les professionnels (*Ergothérapeutes, Aides-soignants, Educatrices-coordinatrices*).
Une fois par trimestre, une rencontre a lieu tantôt sur place, tantôt à la Mas de Lorris. La journée est organisée autour d'un repas partagé et d'activités surprises. Lorsque nous recevons les résidents et animateurs de Lorris, les résidents de la Devinière sont véritablement acteurs. Ils décident du menu, accompagnent aux courses et participent à toutes les préparations. Les résidents portent un grand intérêt à ce projet.

- **Activités internes** : certains professionnels de La Devinière utilisent leurs connaissances et leurs compétences pour mettre en œuvre des activités et des ateliers. Au cours de cette année 2016, certains projets ont perduré et d'autres ont vu le jour :
 - **« Musique et voix »** : 9 personnes concernées mensuellement. L'objectif est de permettre l'ouverture musicale (exploration des sons) et de favoriser l'expression de chacun.
 - **« Qu'est qui conte »** : 3 à 4 personnes concernées mensuellement. L'objectif est de permettre l'ouverture artistique et de favoriser l'expression de chacun.
 - **« Keski se tram »** : ouvert à tous mensuellement. L'objectif est de permettre aux résidents de profiter de ce transport (tram) et de découvrir la ville d'Orléans.
 - **« Esthétique »** : ouvert à tous mensuellement. L'objectif est de pouvoir profiter d'un moment de bien être (massage, coiffure, ongles...).
 - **« Potager »** : ouvert à tous. L'objectif est de permettre de cultiver, cueillir et consommer des fruits et légumes.
 - **« Balnéothérapie »** : en lien avec le P.A.P (projet d'accompagnement personnalisé), l'objectif est de permettre le bien-être, le plaisir, la détente avec l'eau pour médiateur.

- **Les vacances** : Une des missions des éducatrices coordinatrices à la Mas La Devinière est de permettre à la personne en situation de polyhandicap de bénéficier de séjours de vacances comme le préconise le Guide des bonnes pratiques de l'ANESM : « *Pour les personnes accueillies en MAS-FAM, les vacances sont une occasion de rompre avec la routine. Le rythme de vie, les occupations, le lieu de vie, les personnes avec lesquelles elles partagent leur quotidien (professionnels et autres personnes accueillies) changent. Les vacances constituent également un moment privilégié pour s'ouvrir sur son environnement, faire des découvertes, des rencontres. Toutefois en raison des besoins spécifiques des personnes (par exemple, besoins de soins, de repères spatio-temporels, etc.), les conditions dans lesquelles se déroulent ces vacances sont à adapter pour qu'elles apportent du bien-être à la personne dans un cadre sécurisé*¹ ».

Les séjours sur l'extérieur sont des parenthèses à la vie en collectivité et permettent aux résidents comme aux professionnels de se ressourcer et de vivre la relation différemment. Il est cependant difficile de trouver des séjours qui sont en capacité de proposer un accompagnement adapté aux résidents de notre établissement en raison notamment du coût des séjours. Les transferts génèrent également des contraintes organisationnelles et un coût financier non négligeable. Afin de ne pas mettre en péril ce dispositif nous avons demandé aux résidents une participation financière pour l'année 2016. Ceci a fait l'objet d'une information auprès des responsables légaux, notamment lors d'un Conseil à la Vie Sociale, afin de leur expliquer notre démarche et les contraintes auxquelles nous sommes confrontés. Afin de ne pas créer de « discrimination » nous avons fait le choix de diversifier et développer différents types de séjours extérieurs en nous appuyant sur les 2 éducatrices coordinatrices de l'institution.

- **Les séjours échanges** : nous avons au cours de cette année 2016, étoffé nos partenariats avec d'autres structures afin de favoriser les séjours échanges. Ce dispositif permet à un résident de notre structure de partir dans un autre établissement durant une à deux semaines, pendant qu'un résident de l'autre structure vient à La Devinière. Dans ce cadre il n'y a pas de surcoût financier et cela permet aux personnes qui ont peu de ressource de pouvoir partir en séjour avec un encadrement adapté à leurs profils. En 2016, 9 personnes ont pu profiter de ce dispositif alors que seulement 3 avaient pu en bénéficier en 2015. Ce type de séjour est une

¹ ANESM, Qualité de vie en FAM-MAS (volet 2) – Vie quotidienne, sociale, culture et loisirs ; déc. 2013 ; p 73

bonne alternative aux contraintes que nous rencontrons et qui sont très largement partagées par les autres établissements avec lesquels nous développons notre partenariat.

- **Les transferts** : ils permettent d'être au plus prêt des besoins des personnes avec la présence d'un professionnel par résident et d'un personnel infirmier sur le séjour pour garantir l'accompagnement médical. Les observations faites par les professionnels au cours des transferts, partagées avec l'équipe à leur retour, apportent souvent de nouvelles hypothèses de travail dans l'accompagnement des personnes. Pour répondre à la question du coût financier mais également aux besoins des personnes nous avons développé en parallèle des séjours existants, des transferts de proximité et sur des périodes plus courtes. Ceci a notamment profité à certains résidents qui ne pouvaient pas partir d'ordinaire. En 2016, 13 personnes ont pu partir en transfert avec des professionnels de La Devinière.
- **Les séjours adaptés** : certaines personnes accueillies au sein de notre structure ont pu bénéficier de séjours adaptés. Nous avons également créé un partenariat avec une association dans le Cher qui propose des locaux adaptés et du personnel qualifié pour accueillir des personnes en situation de handicap. Cette modalité d'accueil a également permis à un parent de partager un séjour avec son proche dans un cadre rassurant et adapté. En 2016, 5 personnes ont pu bénéficier de ce dispositif de séjours adaptés.

Quelques personnes accueillies au sein de la MAS ont également pu profiter de séjour en famille.

- **Des temps autour de l'accompagnement au repas :**

- **Repas à l'ESAT de la Devinière** : quatre professionnels (ergothérapeute, art-thérapeute et éducatrices coordinatrices) accompagnent quatre résidents de la MAS au restaurant de l'ESAT situé sur le même site. Ces temps de repas ont lieu comme l'année dernière les mardis de 12h00 à 13h30.
Au regard des constats de l'année 2015, nous avons développé un autre créneau les mercredis pour permettre à d'autres personnes de profiter de cet espace.
Les objectifs principaux de ce groupe sont les suivants :

- Partager un moment de convivialité, d'échange et de rencontres avec les personnes des autres ailes, les travailleurs et professionnels de l'ESAT
- Offrir une relation de proximité
- Bénéficier d'un temps et d'un espace différents du quotidien habituel

Ces trois objectifs rentrent dans le cadre du projet personnalisé de chacun des résidents concernés par cette activité. Au final, 9 résidents ont pu profiter régulièrement de ce temps d'accompagnement durant l'année 2016.

- **Les temps festifs** : Dans la continuité des 20 ans de la Devinière en 2015, nous avons souhaité organiser notre fête institutionnelle sur le thème de la fête foraine au mois de juin afin de partager un moment de convivialité avec les personnes accueillies et leurs proches. Cet évènement a dû être reporté en raison des intempéries qui ont très lourdement impactées notre département mais également certains professionnels et certaines familles. Malgré cela, la continuité de l'accompagnement des personnes accueillies a été garantie par le biais de l'investissement et l'engagement des professionnels de La Devinière. Notre fête institutionnelle a finalement eu lieu au mois de septembre mais la météo s'est là encore montrée capricieuse sans pour autant que cela ne gâche totalement ce moment de partage.

D'autres temps festifs ont jalonné l'année 2016 comme l'Epiphanie, la Chandeleur, Halloween, Noël... Au-delà de ces dates symboliques, les professionnels ont pu organiser d'autres moments de convivialité plus spontanés. De très nombreuses sorties ont été réalisées : fête foraine, visites d'Orléans en Tram, visite de Tours en train, zoo de Beauval, zoo de la flèche, zoo de Vincennes, aquarium de Touraine, spectacles au Zénith et à la Passerelles « La flûte enchantée », « Lac des Cygnes », Festi « MAS » à Boigny sur Bionne, plage de Beaugency, réserve de Beaumarchais, Center Parc en Sologne, Complexe de Saran : cinéma et bowling, musée des Sciences Naturelles à Orléans, Nigloland, Family Parc, Disneyland, Parc Floral d'Orléans, pique-niques et restaurants divers, fête du sport et fête de la musique au Petit Cormier, fêtes au Clos Roy (Halloween et Euro 2016), balade en bateau à Mardié, bateau mouche à Paris, cabaret du Diamant Bleu, châteaux de Chambord, Versailles, Fontainebleau, le café Littéraire à Orléans... Ces sorties, ces moments de fêtes rythment la vie de l'institution et sont l'occasion de créer une dynamique positive pour les résidents mais également pour les professionnels.

Pour organiser ces temps festifs, nous avons mis en place depuis plusieurs années **un comité des fêtes** qui réunit les deux éducatrices coordinatrices, un représentant de chaque aile de vie et de l'équipe paramédicale ainsi que l'agent de maintenance. Ce comité se réunit une fois par mois et ces rencontres sont animées par les éducatrices coordinatrices. A l'issue de cette réunion, un compte rendu est rédigé et soumis aux chefs de service qui le valident avant diffusion. Cette instance permet de créer une plus grande cohérence dans les festivités organisées et de mieux coordonner les actions de l'ensemble des acteurs.

Une autre instance participe à donner son avis sur les manifestations organisées : le **Conseil de Vie Sociale (CVS)**. Il réunit des représentants : des résidents, des familles, des professionnels, mais aussi l'équipe de direction et des partenaires extérieurs comme un représentant de la mairie de Saint-Jean de Braye. Ce CVS se réunit trois fois par an et permet aux différents participants d'aborder les sujets qui concernent la vie institutionnelle. Ainsi les différents représentants peuvent s'exprimer sur les sujets qu'ils souhaitent aborder comme par exemple les moments festifs. C'est également l'occasion pour l'équipe de direction de mettre en lumière l'actualité de l'Association, les orientations prises au sein de la structure et les sujets d'actualité de l'établissement.

Pour l'année 2017, nous avons prévu d'organiser une réunion avec les familles, suivie d'un moment de convivialité autour de la galette des rois.

↳ Actions liées à l'accès aux soins et thérapeutique

- **Rapport du Dr PENAGER, médecin généraliste de la structure**

L'année 2016, au point de vue médical, fait ressortir :

- Tout d'abord malheureusement trois décès

Le premier concerne une personne qui a longtemps «lutté» malgré un état physique très précaire sous gastrostomie et un état très végétative. Lors de son arrivé à la MAS il y a 21 ans, son pronostic vital était engagé à court terme, grâce aux soins apportés par l'institution nous avons pu lui offrir une qualité de vie. En lien avec l'EADSP, toutes les équipes interdisciplinaires se sont attachés conjointement à l'accompagner sans s'acharner , communiquer , observer et agir en douceur et dignité.

Le 2° décès est arrivé brutalement dans la nuit probablement, cette disparition nous a affecté de part la personnalité de ce résident depuis plus de 20 ans présent et qui nous faisait partager des tranches de vies très positives, nous faisant presque oublier son handicap.

Le 3° décès est survenu également de manière brutale sur un résident jeune très lourdement handicapé mais toujours entouré par son milieu familial et l'équipe référente

- Deux hospitalisations l'un en Urologie le second en gastroentérologie ;

Comme les années passées, nous notons une régression importante des pathologies ORL et broncho-pulmonaires, des infections urinaires et surtout, pas de cas grippaux déclarés, grâce à une vaccination préventive, (à noter la grippe cette année est arrivée tôt en décembre 2016, très virulente et hautement létale pour les sujets fragilisés)

Comme en 2015, peu de gastroentérites, diminution des chutes et traumatismes divers, moins de fausses routes et donc de pneumopathies secondaires.

L'état cutané des résidents reste correct, la prévention étant de mise.

A noter des cas d'anxiétés toujours présents sans étiologie véritable retrouvée.

Au cours de l'année, en lien avec des neurologues, nous avons essayé des diminutions de traitements sur des sujets équilibrés. Nous avons également noué un partenariat de plus en plus important avec le CMP local, et le pôle psychiatrie pour une aide sur les manifestations psychiques pathologiques de certains résidents.

Nous avons entrepris, un partenariat pour certains résidents à pathologie complexe et rare, avec un service de neurologie s'occupant de maladies rares neuro-végétatives génétiques ,avec des journées d'observation pluri-médicales au CHU de Tours, avec différents examens, toujours en cours.

L'axe essentiel en cette année, comme celles des années précédentes, est la prévention massive et quotidienne :

- verticalisation post prandiale systématique ;
- rigueur sur les toilettes quotidiennes et leur change ;
- prévention des chutes des sujets à risques par contention et surveillance avec adaptation ergothérapique individualisée ;
- Régimes alimentaires le plus équilibrés possible et instauration ou poursuite de régimes hypocalorique ou pour diabétique (2 cas)avec surveillance glycémique hebdomadaire ;
- Examens préventifs annuels type biologie (dépakinémie, tégrétolémie, lipides nfs, iono ,etc ...) , dosage vitamine D, mammographies pour femmes de plus de 50 ans, surveillance prostatique et PSA annuels pour hommes de plus de 50 ans, hémocults tous les 2 ans ;
- Suivi concertation et coordination avec de nombreux spécialistes : Psychiatriques, neurologiques, orthopédiques, podologiques, urologiques ,gastroentérologiques, dermatologiques, radiologiques, stomatologiques et dentaires ;
- Concertation en réunions pluri-disciplinaires avec l'équipe des soins palliatifs du CHRO, par difficultés d'un groupe sur la prise en charge de résidents en difficultés ;
- Travail en lien avec l'HAD pour certains résidents demandant des soins spécifiques et complexes (soins d'escarres évolués) ;
- Partenariat avec le CMP local pour aides psychologiques, et suivis secondaires ;

- Mise en place d'une liaison avec des centres régionaux , qui s'occupent de prises en charges globale de pathologies rares et /ou génétiques ,qui peuvent recevoir sur une journée certains résidents correspondant à ce cadre.

En conclusion, nous nous apercevons qu'avec le temps, la Mas la Devinière devient un lieu de vie, ou vieillissent doucement les résidents , avec une prise en charge adaptée , mais sommes toute identique à celle de toute personne évoluant dans l'âge, notamment la prévention, la surveillance, l'écoute et l'encadrement

La découverte de pathologies longue maladie type cancer ou diabète, nous montre l'évolution de l'âge avec ses maladies. Certains résidents ayant plus de 60 ans et pour un, arrivant à 70 ans.

La prise en charge de résidents en soins palliatifs se développe par l'action commune et l'intervention allant dans le même sens des différentes équipes inter-disciplinaire, avec concertation impartiale.

Mais restons vigilants car brutalement peut survenir des épisodes dramatiques de maladies sans prévenir , pouvant se terminer par une issue fatale ,nous prouvant la complexité du polyhandicap.

Les décisions pour nous soignants , sont toujours difficiles et parfois critiquées, mais souvent se confirment être le bon choix, exemple de cette action en commun d'accompagnement de fin de vie mettant en jeu toutes le compétences réunies.

Le travail s'axe surtout sur la prévention et l'anticipation de maladies nouvelles, pouvant se développer avec le vieillissement, les prises en charges logiques et évolutives recommandées.

Nous nous apercevons que toutes les pathologies inhérentes au polyhandicap qui nous faisait peur à l'entrée des résidents régressent, l'épilepsie est maitrisée, les fausses routes sont moins fréquentes, les poids sont stables , voir augmentent, les activités se multiplient en interne et externe, les séjours de transfert se font sans grandes difficultés.

Par la vigilance, la transversalité pluri-disciplinaire, l'anticipation et la volonté, le sujet polyhandicapé peut s'insérer plus durablement dans notre société, et accroître son espérance de vie, mais restons attentifs, tout n'est pas compris et acquis

Dr Didier PENAGER,

Médecin de l'établissement

- **Rapport de l'activité de l'équipe infirmière**

Composée de 4 infirmiers (3,45 ETP), l'équipe est garante de la mise en œuvre du projet de soins auprès des personnes accompagnées au sein de l'institution. Elle a également un rôle primordial auprès des professionnels afin de leur apporter un éclairage sur les aspects médicaux de la prise en charge et un soutien pour la réalisation des soins qui leurs sont délégués.

Ils réalisent **les soins infirmiers** relevant de leur rôle propre :

- Réalisation des piluliers et distribution des médicaments ;
- pour tous les résidents :
 - Prises de sang pour tous les résidents et 18 en plus ;
 - Surveillance du poids : 1 fois tous les 2 mois et plus si besoin d'un suivi plus précis ;
- pour certains résidents :
 - Surveillance glycémie par dextro : un résident 1 par semaine ;
 - Pansements 3 pansements quotidiens + pansements à la demande ;
 - Perfusions sous cutanées : un résident pendant un mois ;
 - Injections Intramusculaires : 4 résidents pendant 8 jours ;
 - Changement de sonde urinaire : 2 résidents portent une sonde urinaire à changer tous les 3 mois et plus si nécessaire (fuite, arrachage) ;
 - Changement de boutons de gastrostomie : 2 résidents internes + un externe) portent un bouton de gastrostomie à changer tous les 3 mois et plus si nécessaire (fuites, arrachage)

Ils accueillent les externes le matin.

Ils accompagnent les personnes aux consultations extérieures :

- o dentiste à Chécy : 26 personnes ;
- o dentiste à Tours : 3 personnes (dont 1 hospitalisation de jour) ;
- o Neurologue : 11 personnes dont 2 pour des injections de toxine botulique ;
- o CMP saint jean de Braye : 16 rendez vous ;

- OPH : 1 personne ;
- CHU de Tours, service spécialisé : 3 (1 pour des examens, une consultation spécialisée au CRA)
- La Pitié Salpêtrière : 2 visites pour la même personne ;
- Radiologie scanner : 20 consultations ;
- Consultation Hôpital Daumaizon : 2 ;
- Consultation Gastroentérologie : 4 ;
- Consultation néphrologie : 1 ;
- Consultation spécialisée à Hôpital de Garches : 1 ;
- Consultation d'anesthésie Orléans : 1 ;
- Consultation dermatologique : 2 ;

Soit au total : 83 RDV extérieurs accompagnés systématiquement par une infirmière et un accompagnant (sauf cas rare)

Ils participe aux rendez vous médicaux ou paramédicaux se déroulant au sein de la structure :

- - Suivi pédicure : une pédicure s'est déplacée une fois. 10 résidents en ont bénéficiés.
- - RDV dr DUMONT : le jeudi tous les 15 jours (mais a été absent pendant 2 mois)

Ils accompagnent les personnes lors de leur hospitalisations

- HOSPITALISATIONS au CHRO :

Un résident en urologie 29/7 au 8/08

Un résident en gastroentérologie du 2 février au 4 février

- HOSPITALISATIONS A DAUMEZON

Un résident : 7/01 au 8/01, du 20/01 au 22/01 et pendant 3 semaines en mars

Un résident a passé la nuit aux urgences du 27 au 28 mars

- VISITE AUX URGENCES :
 - Une résidente suite à une chute + plaie :

Ils participent aux réunions d'équipe et aux instances de réflexion (comité de pilotage), au réunion du réseau ARLIN.

Ils accompagnent des élèves infirmières (2^{ème} et 3^{ème} année, stage de 10 semaines chacune).

Ils ont pu participer à des formations : formation planning (1) ; circuit du médicament (2) ; alimentation de l'adulte en situation de handicap (2)

- **Rapport de l'activité en ergothérapie**

Sur l'année 2016, il y a eu deux postes pourvus en ergothérapie :

- Aline THOMAS a occupé un poste 0.50 ETP sur l'ensemble de l'année (congé maternité à partir du mois de décembre 2016).
- Julien CANCEL a occupé un poste à 0.70 ETP sur l'ensemble de l'année.

Activités réalisées par Julien CANCEL :

Accompagnements individuels hebdomadaires en réadaptation : 4 personnes.

Suivi et participation à la gestion des matériels spécifiques (préconisations, évaluations, informations et formations, rencontres partenaires etc...) : 21 personnes dont 6 avec des besoins quasi hebdomadaires.

Accompagnements en groupe (correspondance, info-contact) : 6 personnes à une fréquence moyenne d'un accompagnement par mois.

Coordination des interventions du Dr DUMONT : 13 personnes avec des besoins ponctuels et 7 avec des besoins réguliers au cours de l'année.

Lien avec les familles : 17 familles sont concernées dont 7 ont des demandes régulières.

Réalisation d'écrits professionnels (bilans, argumentaires, transmissions) : pour 24 personnes

Participation à la gestion du matériel de l'établissement (préconisation d'achat, évaluations, lien avec les partenaires etc...) : tout au long de l'année principalement en lien avec l'autre ergothérapeute du service, la direction et les agents d'entretiens.

Participation à la mise en place du projet domotique (essai et évaluation de matériels au quotidien, rencontres fournisseurs...) : en lien avec l'autre ergothérapeute du service, approfondissement et validation des observations effectuées l'année passée, participation à la coordination de l'établissement des devis des différents partenaires (ARAIR, MEYERDOM, FIDEC, CHUBB), validation du choix des matériels et installations adaptées,

Mise en situation des salariés autour de l'utilisation des véhicules adaptés : rappel des règles de sécurité, rappel les bonnes pratiques ergonomiques, mise en situation dans un fauteuil roulant à l'intérieur d'un véhicule pendant un trajet extérieur. L'ensemble des salariés AS et AMP titulaires ont participé à ces mises en situations.

Activités réalisées par Aline THOMAS :

Accompagnements individuels hebdomadaires en réadaptation : 6 personnes.

Suivi et participation à la gestion des matériels spécifiques (préconisations, évaluations, informations et formations, rencontres partenaires etc...) : 19 personnes dont 4 avec des besoins hebdomadaires.

Accompagnements au groupe ESAT : 3 personnes à une fréquence hebdomadaire.

Coordination des interventions du Dr DUMONT : 13 personnes avec des besoins ponctuels et 7 avec des besoins réguliers au cours de l'année.

Lien avec les familles : 15 familles sont concernées dont 4 ont des demandes régulières.

Réalisation d'écrits professionnels (bilans, argumentaires, transmissions) : pour 23 personnes

Participation à la gestion du matériel de l'établissement (préconisation d'achat, évaluations, lien avec les partenaires etc...) : tout au long de l'année principalement en lien avec l'autre ergothérapeute du service, la direction et les agents d'entretiens.

Participation à la mise en place du projet domotique (essai et évaluation de matériels au quotidien, rencontres fournisseurs...) : en lien avec l'autre ergothérapeute du service pour 15 personnes actuellement concernées par le projet.

Perspectives pour l'année à venir :

Au 6 avril 2016, il n'est pas envisagé d'augmenter le nombre d'accompagnement individuel hebdomadaire par manque de temps. En effet, bien que des besoins existent pour d'autres personnes, il n'y a pas suffisamment de temps de présence des ergothérapeutes pour pouvoir y répondre. D'ailleurs, le nombre d'accompagnement individuel est moins important que l'année dernière. Ceci a été fait volontairement pour permettre la mise en place du projet domotique qui nous a demandé beaucoup de temps et d'investissement.

Une réflexion commune avec les IDE autour de la coordination des interventions du docteur DUMONT, nous semble nécessaire pour améliorer la répartition des rôles et fonctions de chacun. Ce travail n'a pas pu être mené cette année ce que nous pensons pouvoir en partie expliquer par l'absence d'un cadre de santé. Pour autant, la mise en place des réunions du pôle thérapeutique permettra peut-être de traiter ce sujet.

La présence de deux ergothérapeutes dans l'établissement nous permet de lancer de nouveaux projets. Cependant, nous observons toujours d'importants besoins au sein de l'établissement auxquels les ergothérapeutes pourraient en partie répondre avec un temps de présence supplémentaire. Ceci notamment dans les thématiques suivantes :

- Autour des repas en ce qui concerne les installations, le choix des textures (en lien avec une orthophoniste ou bien suite à une formation spécifique qu'un des ergothérapeutes pourrait suivre), la coordination ESAT – maitresses de maison, la collaboration avec les autres professionnels.
- D'avantage de mises en situations pour amener les collègues à éprouver la notion de dépendance (repas, transferts, véhicules, déplacements en fauteuil roulant etc...).
- Adaptation des écrits qui doivent être accessibles aux résidents : le contrat de séjour, les documents relatifs au CVS et à la bientraitance, le livret d'accueil, le projet personnalisé, le recueil des attentes ...
- Participation à la fabrication d'outils permettant aux personnes d'avoir d'avantage de repères (quels professionnels travaillent, les activités qui vont se dérouler etc...).
- Evaluations lors des repas pour tous les résidents : réglages des tables adaptés à chaque résident, mise à jour des aide-techniques individuelles de façon plus régulière.
- Proposition d'un projet d'équipement des chambres et salles de bains pour une utilisation plus fonctionnelle et ergonomique de cet espace (mise en place de rails plafonniers par exemple).

- **Rapport de Mme Catherine LEGRAND, art' thérapeute**

Mon temps de présence à la Devinière se fait les mardis et les vendredis, ce temps de présence se partage de la façon suivante :

1. Un temps de prise en charge :

J'ai reçu 13 résidents dans l'atelier d'Art-Thérapie de la MAS La Devinière durant cette année.

Sur des temps définis qui durent une heure à une heure trente, j'accueille des personnes dans le but de répondre aux objectifs définies lors des réunions de synthèse. L'atelier d'Expression Plastique et d'Art-Thérapie s'inscrit dans les objectifs définis par le projet initial de l'établissement :

- Repérer ce qui va contribuer au bien être du résident, travailler le cadre, l'espace, les rituels nécessaires pour que la personne se sente rassurée, contenue et ainsi plus disponible pour aller à la rencontre de sa propre créativité.
- favoriser les capacités d'expression artistique et de création des résidents accueillis à La Devinière, les adapter à leurs capacités motrices et intellectuelles.
- Valoriser la personne handicapée au travers de ses réalisations.
- permettre aux résidents de profiter d'un lieu qui lui permette de se retrouver durant un temps donné, éloigné d'une vie de groupe qui peut parfois être agitée et stressante.
- offrir un accompagnement au sein d'un petit groupe de la personne afin de privilégier, développer son propre mode de communication et d'expression.

2. Un temps de partage de repas avec un petit groupe de résidents :

Quatre résidents participent chaque semaine le mardi à midi à un repas thérapeutique dans la salle à manger de l'ESAT près de la Devinière. L'objectif de ce temps de repas partagé répond dans un premier lieu aux objectifs individuels de synthèse mais sont aussi commun à l'ensemble des participants : la socialisation des personnes, la convivialité, la relation duelle.

3. J'ai participé chaque semaine à deux heures de réunions de l'équipe thérapeutique le mardi après midi.

- **Rapport de Madame ROUDIER Aline, psychomotricienne**

PRESENTATION

La pratique psychomotrice à la MAS LA DEVINIÈRE se définit avant tout par une démarche d'accompagnement du résident.

En général les divers objectifs thérapeutiques vont être :

- Améliorer la présence relationnelle, solliciter et maintenir le lien dans le cadre sécurisé de la séance.
- Tenter de faire émerger le plaisir de se mouvoir.
- Favoriser un vécu psychocorporel positif.
- Investir l'image corporelle et le schéma corporel.

MODALITES DES PRISES EN CHARGE :

Sur le 0, 50 ETP la psychomotricienne a établi :

Sur le premier semestre :

- 11 prises en charges individuelles
- un repas thérapeutique voire partagée avec les collègues de l'aile avec 2 résidentes et l'art thérapeute.
- Avec quelques temps d'observations cliniques psychomotrices pour certains résidents à la suite de demande des équipes ou de la fragilité passagère de certains résidents.
- 3 créneaux supplémentaires pour des prises en charge en chambre de type palliatifs.

Sur le second semestre :

- 8 prises en charges individuelles

- 1 séance de groupe dans le hall d'accueil pour des projections de chorégraphies. Le groupe est ouvert et concerne tous les résidents n'étant pas fatigués et voulant venir s'installer dans le hall d'accueil. Cela peut constituer un groupe de plus de 10 personnes. Ce projet est rythmé à raison d'une fois toutes les trois semaines. Et il a aussi pour objectifs d'ouvrir sur le monde extérieur avec peut-être une sortie. Il est aussi associé à la venue d'une intervenante extérieure avec laquelle la psychomotricienne souhaite si cela est possible collaborer à raison d'une fois aussi par mois.
- 1 créneau bilan
- 3 créneaux pour des prises en charge de type palliatifs pour des résidents très fragilisés au niveau de la santé.
- repas thérapeutique, partagé sur l'aile avec deux résidente et l'arthérapeute.

CADRE DES SEANCES

Les prises en charge individuelles ont lieu :

- soit dans une salle de psychomotricité au sein de l'espace aquatique
- soit dans les petits salons pour des observations cliniques à la demande
- soit en chambre en dernier recours quand l'installation au lit est le plus approprié pour le résident et/ou quand le résident est très fragilisé.
- soit dans le hall d'accueil pour les projections de chorégraphie.
- soit dehors en face des ailes.

La durée d'une séance est variable selon le type du médiateur utilisé et de la fatigabilité du résident. La durée moyenne d'une séance de relaxation est d'une heure. Pour le repas thérapeutique, la durée est d'une heure et demie. Pour les observations cliniques elles sont de trois quart d'heure maximum et d'une demi-heure au minimum. Un bilan psychomoteur s'effectue en trois à quatre séances d'une heure.

Les médiateurs sont le moyen par lequel la psychomotricienne va à la rencontre du résident et essaie d'établir une relation, il ne constitue pas une finalité en soi.

La psychomotricienne utilise dans son quotidien professionnel :

- des balles et ballons à taille et textures diverses

- Des massages inspiration shiatsu et californien
- De la musique
- La danse
- Toucher thérapeutique, contenant enveloppant
- Percussions osseuses

Le principal médiateur est l'éveil sensoriel, la relaxation. Les techniques psychomotrices sont les mobilisations passives, le toucher thérapeutique, l'écoute musicale. Cela permet un investissement de l'image corporelle et du schéma corporel. Les stimulations tactiles favorisent la découverte du corps du résident accompagnées de sensation de bien-être restructurant psychiquement. L'objectif est de redonner une place au niveau psychique et physique au corps du résident. En effet, c'est de rencontrer le résident par les modalités sensorielles du corps. Le toucher thérapeutique permet d'aborder les notions de contenance émotionnelle, de limites corporelles, d'enveloppe psychocorporelle et d'établir un lien avec le résident. L'objectif principal est de soulager le résident, de lui apporter du bien-être.

FONCTION INSTITUTIONNELLES

La psychomotriciennes fait partie intégrante de l'équipe paramédicale. Elle participe à la réunion paramédicale hebdomadaire du mardi après-midi. Celle-ci a pour objectif de pallier l'absence de certains paramédicaux aux synthèses, elle est encadrée par les chefs de service. Cette réunion a pour but que la psychomotricienne partage, expose ses observations cliniques concernant l'accompagnement des résidents. Aussi cette réunions à une partie restitution de synthèse, au cours de laquelle le chef de service fait part du projet élaboré en synthèse du résident, il peut aussi transmettre des indications aux paramédicaux.

La psychomotricienne participe aussi aux transmissions des équipes. Elle peut s'appuyer sur la participation de ses collègues à certaines séances dites psychomotrices. Cette collaboration permet de meilleures observations cliniques et une meilleure prise en charge globale du résident.

La psychomotricienne participe à la vie institutionnelle en intégrant à tour de rôle aux comités des fêtes et participant aux fêtes institutionnelles.

Au cours de cette année, sur son temps de travail il s'est dégagé au moins trois créneaux chaque semaine sur son mi-temps pour prendre en charge des résidents fragilisés dans une démarche palliative, au vue du vieillissement des résidents de la Mas Devinière.

- **Rapport de M. Loïc BOULAY, éducateur sportif**

La Devinière dispose d'un éducateur sportif qui a pour missions :

- Des interventions techniques dans l'espace aquatique (hygiène et sécurité),
- La préparation des interventions éducatives et pédagogiques, réunions et échanges interdisciplinaires, élaboration de comptes rendus et de synthèses,
- Les interventions effectives (temps de contact) auprès des résidents.

- ✓ **La Piscine et/ou Balnéothérapie**

J'interviens auprès de 20 résidents de la MAS de la Devinière. Durant les séances des groupes extérieurs sont présents avec un planning de présence de septembre à fin juin. Grâce à ce partenariat, 25 établissements et services médico-sociaux bénéficient de l'accès à la piscine.

Chaque accompagnement est individualisé et de ce fait différent. Néanmoins des situations, stimulations et exercices peuvent être similaires avec plusieurs résidents. Un point tout particulier est accordé au lieu et à l'ambiance (sécurité, calme, confort, bienveillance), ce qui permet certaines fois d'apaiser des résidents agités par la vie en collectivité.

En fonction de leurs besoins, les objectifs travaillés avec les résidents sont :

- L'éveil, la réaction, la concentration, l'adresse, le travail sur soi (peur, estime de soi, confiance).
- La rééducation, la motricité, la verticalisation ;
- La flottaison, l'immersion, le déplacement ;
- La socialisation, l'ouverture aux autres grâce à notamment à la présence de groupes extérieurs.
- La détente, la relaxation, le bien être.

Une priorité est donnée à 4 d'entre eux:

1. Le Bien être, le plaisir et la détente:

- Développer une image favorable avec travail sur soi même (satisfaction personnelle), par la réalisation de différentes d'actions, en mettant la personne en situation de réussite. Ainsi, la personne se sentira valorisé par la tâche accomplie.
- Favoriser la décontraction musculaire et permettre aux résidents de profiter à nouveau de la liberté de mouvement avec le soutien de l'eau.
- Bénéficier d'un moment privilégié, dans un lieu et un milieu spécifique permettant la détente, l'évasion et la relaxation.

2. La rééducation:

- Développer et favoriser l'épanouissement de la personne en lui permettant de découvrir ou redécouvrir son corps mais également ces capacités motrices.
- Permettre de rétablir certaines fonctions motrices par le biais de manipulations active (la marche dans l'eau, jeter de ballon ou d'objet) ou passives (stimulations des membres par l'éducateur). Ce travail peut être réalisé en collaboration avec un kinésithérapeute et/ou un psychomotricien.

3. L'apprentissage:

- Développer et acquérir de nouvelles compétences aquatiques.
 - o La flottaison (différentes positions: dorsale, ventrale, assise, semi-allongé...)
 - o L'immersion (voir sous l'eau à l'aide de lunettes, écouter de la musique sous l'eau...)
 - o Le déplacement (avec les bras, les jambes en poussant au fond du bassin ou sur les murs...)
- Solliciter les facultés mentales de chaque résident pour mémoriser et essayer d'automatiser des situations et des actions.
- Être capable de se concentrer lors des exercices mis en place.

4. Ouverture aux autres:

- Permettre des échanges et des rencontres avec des personnes extérieures à l'établissement quelles soient handicapées ou non.
- Développer la socialisation des situations communes (jeux de ballon, échanges physique et verbales...)

D'autre part, les éducateurs sportifs sont garants de l'hygiène et de la sécurité de la structure et des résidents que nous accompagnons ainsi que des personnes des groupes extérieurs. La Maintenance annuelle est gérée par une société prestataire extérieure (société PERMO). Toutes les autres actions techniques sont effectuées par mes soins :

- Analyses d'eau quotidienne (avec un respect des normes fixées par l'ARS),
- Gestion, commande et approvisionnement des stocks des produits chimiques utilisés dans le traitement d'eau (Cl- et PH),
- Accompagnement des travailleurs ESAT sur le temps de ménage de l'unité aquatique.

L'éducateur sportif de la structure a pris ses fonctions dans un autre établissement. Depuis le mois de septembre, nous sommes en cours de recrutement mais il n'est pas facile de trouver quelqu'un qui possède à la fois les diplômes requis et une certaine connaissance ou appétence à découvrir le public que nous accueillons.

✓ **Handi'chiens**

Depuis Novembre 2015 un partenariat avec l'association Handi'chiens à été créé. Tous les quinze jours, les lundis soir de 18h à 20h30, une salle de la Devinière est utilisée gracieusement par « le groupe famille » pour l'éducation des chiens.

Les Familles d'Accueil jouent un rôle essentiel dans le fonctionnement d'HANDI'CHIENS.

Ces familles d'accueil remplissent, au cours de cette période, un double rôle :

- la socialisation,
- la pré-éducation,

Il s'agit de faire du chiot un animal équilibré et parfaitement intégré à la société en le familiarisant avec la plus grande diversité possible de situations.

Ce qui suppose de l'emmener le plus souvent possible avec soi au marché, en ville, à la campagne, au restaurant, en voyage et de lui laisser accès à la plupart des pièces de la maison.

Ainsi, le chien aura connu un maximum de situations possibles et ne se laissera pas surprendre.

L'autre rôle de la famille d'accueil est d'apporter au chien une enfance agréable, conjuguant vie de famille, jeux, promenades et câlins !

La MAS est aussi un endroit où l'on teste de manière ponctuelle les chiens en situation réelle afin d'observer leurs réactions face au public handicapé et de pouvoir développer un lien tout particulier.

➤ **Accompagnement des équipes**

• **Réorganisation institutionnelle**

Dans une logique de politique budgétaire équilibrée, l'Association nous a demandé de revoir nos plannings de service. En effet, depuis plusieurs années nous utilisons plusieurs dispositifs comme les contrats de professionnalisation. Ces dispositifs n'étant pas garantis de manière pérenne, leur utilisation ne doit mettre en péril la continuité du service et donc le bon fonctionnement de l'institution. Il n'est pas pour autant question de ne plus faire appel à ces dispositifs qui ont fait leurs preuves et qui permettent à bon nombre de salariés d'obtenir des formations qualifiantes et des diplômes professionnels.

Pour autant, nous avons du revoir l'organisation de nos planning afin de répondre à cette problématique. Il s'agissait donc de repenser les roulements de travail sans les contrats de professionnalisation et les emplois d'avenir. Au-delà de cette « mise en conformité » il s'agissait de profiter de l'occasion pour repenser les choses dans leur globalité afin de mettre du sens dans le changement. Au-delà de l'aspect réglementaire, nous avons également tenu compte des conclusions de la Formation Action engagée en septembre 2014 et qui s'est achevée en novembre 2016. Ce travail de réflexion a porté essentiellement sur la question du Projet d'Accompagnement Personnalisé et en cascade sur le travail d'équipe.

Au regard de l'ensemble de ces paramètres, nous avons réuni un comité de pilotage constitué de l'équipe de direction et de représentants du personnel. La première étape fut l'intervention d'un juriste afin de reposer le cadre législatif et réglementaire. A l'issue de ces 2 journées d'information le comité de pilotage s'est réuni à 2 reprises afin d'élaborer les nouveaux plannings. Pour ce faire, cette instance a tenu compte de l'ensemble des paramètres pour tenter de répondre aux exigences réglementaires mais également approfondir l'accompagnement des personnes accueillies au sein de La Devinière.

Le fruit de ce travail de réflexion et d'élaboration a ensuite été présenté à l'ensemble des salariés lors d'une réunion générale le 15 novembre 2016. La mise en œuvre de cette nouvelle organisation sera effective au 01 janvier 2017 et fera l'objet d'une évaluation au bout de 6 mois soit en juin 2017. Les changements significatifs sont les suivants :

- Passage de 4 professionnels à 3 professionnels le matin sur chaque aile de vie,
- Passage de 3 professionnels à 2 professionnels les mardis et vendredi après midi,
- Prise de service unique à 7h30 tous les matins,
- Les réunions d'équipe auront lieu tous les lundis après-midi, l'équipe paramédicale sera également présentes sur ces temps,
- Instauration de repas partagés (personnes accueillies et professionnels) tous les soirs ainsi que les lundis et jeudis midi.

Pour l'année 2016, l'organisation a été la suivante :

- **Les réunions de services :**
 - **La réunion d'équipe paramédicale**

Cette réunion a lieu tous les mardis de 14h30 à 17h00. Elle est animée par les 2 chefs de service et réunit les 2 éducatrices coordinatrices, les 2 ergothérapeutes, la psychomotricienne, l'art thérapeute et l'éducateur sportif. Ces réunions permettent de préparer les synthèses et de faire un retour sur les projets individualisés des résidents. Elles sont aussi l'occasion d'échanger autour de problématiques spécifiques rencontrées par les résidents, les familles et les équipes.

Ces temps de réunions permettent de mieux faire vivre les actions menées par l'équipe paramédicale. Pour autant, un travail est engagé afin de permettre à l'ensemble des protagonistes de participer directement aux synthèses et à l'élaboration des projets personnalisés. Même si les enjeux restent complexes du fait des différents statuts des professionnels et de leur temps de présence sur la structure, il est prévu la mise en place de ce dispositif à partir du mois de janvier 2017.

- **Les réunions d'équipe des ailes de vie**

Ces réunions ont lieu tous les mercredis et jeudis de 14h30 à 17h00. Elles sont animées respectivement par les chefs de service qui rencontrent ainsi une équipe chacun le mercredi et le jeudi. Cette organisation permet à chaque équipe d'aile de vie de bénéficier hebdomadairement d'un temps de rencontre et d'échange. Cette instance réunit l'éducatrice coordinatrice, le psychologue et l'infirmière référents de l'aile de vie ainsi que les professionnels AMP, AS et maitresses de maison qui interviennent sur l'aile de vie.

Ces temps de réunion permettent notamment :

- ✓ d'échanger et d'élaborer sur l'accompagnement des résidents
- ✓ de réaliser les synthèses et construire les projets individualisés
- ✓ d'aborder les problématiques institutionnelles et d'équipe

Ces réunions sont essentielles à l'équilibre des équipes qui peuvent s'appuyer sur l'expérience du terrain et sur un étayage théorique pour améliorer l'accompagnement des résidents et réfléchir à leurs pratiques professionnelles. Ces temps d'échange permettent de prendre du recul et d'appréhender l'usager et l'institution dans sa globalité pour mieux en comprendre les enjeux et coordonner nos actions. Enfin ces échanges permettent de « penser » le travail et de mettre du sens dans l'accompagnement.

Au regard des réflexions lors de la Formation Action et des instances de réflexions qui ont suivi, nous sommes dans l'optique de regrouper ces réunions d'équipe des ailes de vie sur une seule et même journée. Cette organisation a plusieurs objectifs : réunir l'ensemble des protagonistes (équipe paramédicale comprise), améliorer l'organisation et la continuité du service dans l'intérêt des personnes que nous accueillons. Cette nouvelle organisation prendra effet en janvier 2017.

- **Le point info**

Cette « réunion » a lieu tous les mardis à 14h00 et varie dans sa durée en fonction des informations à communiquer aux représentants des équipes. En effet, ce temps de rencontre est animé par les chefs de service et réunit un représentant AMP/AS de chaque aile de vie, les 2 éducatrices coordinatrices, un agent d'entretien, une secrétaire et une infirmière.

Ce temps de réunion permet :

- ✓ de communiquer les informations institutionnelles
- ✓ de faire un point sur l'organisation des rendez-vous médicaux
- ✓ de communiquer les plannings de remplacements pour la semaine

- **Les réunions veilleuses de nuit**

Elles devaient avoir lieu une fois tous les deux mois le mercredi ou le jeudi en roulement de 17h30 à 19h. Cependant, au vue des nombreuses absences des professionnelles, certaines ont dû être annulées. Afin de respecter l'amplitude horaire et le

temps de repos des professionnelles, ces dernières devaient participer dans un premier temps à la réunion d'équipe qui se déroule de 14h30 à 17H pour ensuite poursuivre sur la réunion de nuit.

En janvier 2017, il est prévu que ces réunions aient lieu le lundi de 9h00 à 12h00.

Elles sont animées par le chef de service responsable de cette équipe.

Ces temps permettent :

- d'appréhender les difficultés éventuellement rencontrées,
- d'aborder l'organisation,
- de retravailler sur des procédures ou protocoles,
- d'échanger sur les résidents,
- d'être informé sur les temps institutionnels forts.

Cette réunion est également l'instance qui permet aux professionnels de nuit d'être consultés, d'être pleinement inclus dans la vie institutionnelle.

▪ **La réunion des maitresses de maison**

Cette réunion a lieu une fois par mois de 15h00 à 17h00 le plus souvent un vendredi. Elle est animée par un chef de service et l'économiste et réunit les 6 maitresses de maison ainsi que 2 à 3 remplaçantes. Ces temps de rencontre permettent de faire le point sur les difficultés rencontrées, d'échanger et d'harmoniser au mieux les pratiques.

L'année 2016 s'est inscrite dans le prolongement du travail engagé en 2015, autour des normes d'hygiène et de sécurité. La révision de toutes les procédures concernant ces deux domaines a été engagée et la mise en œuvre est en cours de finalisation. Nous avons poursuivi notre réflexion autour de l'aménagement des espaces de travail des maitresses de maison afin d'améliorer l'organisation et les conditions de travail des ces professionnelles. Nous avons ainsi pu profiter de l'expertise d'une ergonome qui

est intervenue dans le cadre d'un aménagement de poste pour l'une des maitresses de maison. Des aménagements matériels ont été réalisés et d'autres sont en cours.

- **Les réunions des remplaçants**

Ces réunions ont en principe lieu deux fois dans l'année, elles sont programmées en fonction des possibilités institutionnelles et sont animées par les deux chefs de service. Elles permettent de faire le point avec le personnel remplaçant, d'évoquer des situations problèmes, de reprendre des questions d'ordre organisationnel et de faire le point sur les éventuelles disponibilités pour les périodes de vacances.

Ce moment important permet à chacun de se rencontrer, de partager son vécu, son expérience. Cette instance permet de donner une place à des personnes qui permettent d'assurer la continuité de l'accompagnement des résidents.

Cette année, du fait de nombreux changements nous avons rencontré des difficultés dans la mise en place de ces réunions.

- **La création de l'équipe de jour**

Depuis le 2 janvier 2017, une nouvelle équipe a été créée au sein de l'établissement, il s'agit de l'équipe de jour.

Cette dernière est composée de quatre AMP et animée par un chef de service.

Elle a pour missions principales : l'accueil des externes, la mise en place d'activités, la surveillance des personnes accueillies, d'assurer la mise en œuvre des préconisations thérapeutiques (verticalisation, etc.) ...en lien avec les professionnels d'internat.

Une évaluation sera faite après six mois de fonctionnement.

➤ **Formation du personnel**

Le plan de formation 2016 a été construit dans la continuité des plans précédents avec le même objectif : être un outil pour les professionnels pour faire évoluer leur pratique et d'adapter leurs compétences aux nouveaux besoins des résidents que nous accompagnons. Avec néanmoins une nouvelle donnée par rapport aux années précédentes : une diminution de près de 40% de notre CIFA. Ceci nous a amené à devoir faire des choix et d'orienter notre plan de formation 2016 sur le soutien de formation individuelle sollicitée par des salariées des établissements et services de la MAS, du SAMSAH et du SSIAD.

↳ **Formations individuelles**

- Formation certification Maitresse de maison, débuté en 2015,
- CAFERUIS à l'ERTS d'Olivet pour une éducatrice coordinatrice, début en 2015,
- CAFERUIS à l'ANDESI pour une chef de service, débuté en 2015,
- « Clinique du sujet – clinique institutionnelle » pour une psychologue de la MAS LA DEVINIÈRE,
- « Alimentation de l'enfant ou de l'adulte en situation de handicap » pour une infirmière de la MAS LA DEVINIÈRE ;
- « 8^{ème} journée Formation médicale sur le thème de La spécificité de la prise en charge médicale des personnes polyhandicapées » organisée par le CESAP, pour deux infirmières et un ergothérapeute ;
- « Etre psychologue auprès des personnes polyhandicapées » pour une psychologue du SAMSAH ;
- « Le dossier de l'utilisateur » pour l'assistante sociale du SAMSAH ;
- « Ordinateur accessible » pour l'ergothérapeute du SAMSAH ;
- « Esthétique et image de soi » pour une aide soignante du SAMSAH ont également assisté

↳ **Formations collectives**

En novembre 2016 s'est achevée la formation action entamée en septembre 2014 avec l'organisme champs croisés. Cette formation a permis aux professionnels soutenus par Mme Raquin formatrice, de travailler autour de la question des synthèses et du projet d'accompagnement personnalisé (PAP).

Des documents ont été produits tels que :

- la réalisation d'un nouvel organigramme

- un document type pour l'ordre du jour des réunions
- un document type pour le compte rendu des réunions
- la révision du dossier de demande d'accueil de résidents
- Un recueil de données concernant le résident
- une fiche récapitulative de liaison médicale et paramédicale
- un document incluant les étapes d'élaboration du PAP
- un document de mise en œuvre et d'évaluation des actions du projet
- Des fiches bilan et observation (activités, nuits, paramédicales).

L'ensemble de ces documents est utilisé depuis janvier 2017, avec un point d'étape en juin.

En octobre 2016, dans le cadre de la démarche de modification des plannings des professionnels, une formation a été organisée sur le thème « la gestion du temps de travail » animée par Maître BICHON à l'attention des membres de l'équipe de direction, de l'équipe administrative et de représentants du personnels.

Notre établissement est également un lieu de stage pour de nombreux étudiants en cours d'obtention de leur diplôme d'Aide soignant, d'AMP, d'Infirmier. A ce titre, nous avons accueilli 14 stagiaires.

Dans ce cadre, nous travaillons en lien étroit avec l'ERTS d'Olivet ainsi qu'avec l'IFSI d'Orléans ; avec la participation de nos personnels qui dispensent des cours et/ou participent au jury de concours de la formation d'AMP.